TABLE DES MATIÈRES

TAB	LE DES	MATIERES	3
01	INTRO	DUCTION	6
1	Organi	smes de formation compétents	6
2	Princip	ales formations organisées	
	2.1	Formation de chef d'entreprise	
	2.2	Formation de coordination et d'encadrement	
	2.3	Formation continue	
	2.4	Formation en apprentissage (alternance)	
		Avantages de la formation en apprentissage	
		OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance)	
3	Quatre	principaux acteurs d'une formation en apprentissage	10
	3.1	Apprenant en alternance	10
	3.2	Référent	10
	3.3	Tuteur	
	3.4	Opérateur de formation en alternance	11
02		DE COMMENCER UNE FORMATION : LES DEMARCHES	
1	Éventu	ellement, prendre contact avec un conseiller en orientation	12
	1.1	Principe	12
	1.2	Missions du conseiller en orientation	
		Orientation professionnelle	
		Suivi particulier	
2	Prendr	e contact avec un référent	13
3		r une entreprise de formation	
4	Conclu	re un contrat d'alternance	14
03	CONTR	AT D'ALTERNANCE	15
1	Généralités		
	1.1	Définition	15
	1.2	Parties concernées	15
2	Accès à	à la formation en alternance	16
		Inscription toute l'année	
		Condition d'âge et/ou d'études	
2	Contro	t d'alternance	
02 1 2 3 4 03 1		Généralités	
	3.1 3.2	Modalités du contrat d'alternance	
	3.2	Un écrit	
		Période d'essai	18
			18
		Horaires	
	3.3	Modification du contrat d'alternance	
	3.3	avenant	
		annexe	
	2.4	nouveau contrat	
	3.4	Suspension du contrat d'alternance	
		Pour non-respect des obligations	
		Durant 4 semaines de congés scolaires	21
		En cas de suspension de plus de 6 mois	
	3.5	Fin du contrat d'alternance	
		Diverses causes	
			~~

		Conciliation préalable dans certains cas	
		En cas de rupture du contrat	
4	Plan d	e formation	
		Niveaux A, B et C	
		Durée	
		Évaluation	
5	Obliga	itions des parties	
	5.1	Obligations de l'apprenant	24
	5.2	Obligations de l'entreprise	
	5.3	Obligations de l'opérateur de formation	27
	5.4	Obligations du référent	27
6	Rétrib	ution de l'apprenant	28
	6.1	Rémunération MENSUELLE progressive	28
	6.2	Montants	
		rétribution mensuelle du contrat d'alternance pour jeunes	28
		rétribution mensuelle d'une convention de stage pour adultes	29
04	FORM	IATION	30
		nent se préparer à la formation et à l'alternance ?	
_		« Accroche-toi! »	
	1.1 1.2	« Accrocne-tol ! » Ateliers de mise à niveau	
	1.2	Ateliers de mise a niveau Ateliers méthodes de travail	
	1.4	Ateliers « Soft skills »	
_	1.5	Cours de préparation au permis de conduire	
		ation pratique dans l'entreprise	
3		de formation	_
	3.1	Date d'inscription	
	3.2	Lieu de formation	
	3.3	Dispense des cours généraux	
	3.4	Organisation des cours	
		Répartition des cours	
		Cours de formation générale	
		Cours de formation professionnelle	
		Cours de langues, cours à option	
		Accueil, orientation et remise à niveau	
4	Fréqu	entation des cours	34
		Qui contrôle la fréquentation aux cours ?	34
		Absences injustifiées : que risque l'apprenant ?	
5	Évalua	ation de la formation	35
	5.1	Évaluation en cours d'apprentissage	35
	J.1	Sur quoi porte l'évaluation ?	
		Que se passe-t-il en cas d'échec aux cours ?	
		Communication des résultats	36
	5.2	Évaluation en fin d'apprentissage	37
		Sur quoi porte l'évaluation ?	
		Moment de l'évaluation	
		Conditions de réussite	
		Que se passe-t-il en cas d'échec ?	
	5.3	Contestation de la validité d'une évaluation	
_		Cat	
6			
05	RECO	URS	40
06	AIDES	ET PRIMES DIVERSES	41
		s et incitants pour les apprenants	
1			
	1.1	Prime P3	
	1.2	Prime Incitant+	
	1.3	Autres incitants	
		Formation dans le secteur de la construction, de l'électrotechnique et du bois	
		TIGHT NO GEOGRAPHIC MAINTINE FAIL TO THE TOTAL	4 ∠

		Allocations familiales	42
2	Primes	s et incitants pour les indépendants et entreprises formatrices	
	2.1	Incitant « Indépendant » (Prime P1)	43
	2.2	Incitant financier en tant qu'entreprise formatrice (Prime P2)	43
	2.3	Prime artisan	44
3	Bonus	de démarrage et bonus de stage	44
)7	TRAVA	NIL ETUDIANT DE L'APPRENTI	45
80	PROTE	CTION SOCIALE DE L'APPRENANT EN ALTERNANCE	47
1	Cotisa	tions de sécurité sociale (ONSS)	47
	1.1	À charge de l'apprenant en alternance	
		Assujettissement partiel	
	1.2	À charge de l'employeur – chef d'entreprise	
2		pursement des soins de santé (mutuelle)	
-	ricino	En tant que personne à charge	
		En tant que titulaire	
3	Assura	nce maladie-invalidité et maternité (mutuelle)	48
		Allocation d'apprentissage garantie	48
		Indemnités d'incapacité/invalidité	49
4	Alloca	ions familiales	49
	4.1	Contrat d'alternance	
		Droit aux allocations jusqu'à 18 ans	
	4.2	Formation en chef d'entreprise	
	7.2	Minimum 17 heures de cours	
		Limite de revenus	51
	4.3	Cumul avec le job étudiant	
	4.4	Cumul avec le chômage temporaire	
		nts du travail	
		ies professionnelleses annuelles	
		cions d'insertion et allocations de chômage	
-	8.1	Chômage temporaire	
	0.1	Qu'est-ce que le « chômage temporaire » ?	
		Quelle allocation ?	53
	8.2	Allocations d'insertion	53
9	FISCAI	ITE	55
1	Appre	nant en alternance et les impôts	55
	1.1	Quand l'apprenant paie-t-il des impôts ?	55
	1.2	L'apprenant est-il soumis au précompte professionnel ?	55
2	L'appr	enant reste-t-il fiscalement à charge de ses parents ?	55
010	VALID	ATION DES COMPETENCES	57
		Qu'est-ce qu'un titre de compétence ?	57
		Comment obtenir un titre de compétence ?	
		Pourquoi valider ses compétences ?	
	IEVEC	·	
SOU	RCES J	JRIDIQUES	7 6
CLA	USE DE	DROIT D'AUTEUR	78
al Ai	ICE DE	NON DESCONSABILITE	70